



## Réunions du Comité Directeur des 20 et 22 septembre 2018

**Présents 20 septembre** : Nasser AL AHDAB, Pascal AUBRY, Laetitia CATHERINOT, Raphaël LEMASLE, Damien PERNOT.

**Invitée 20 septembre** : Célia MALRY.

**Présents 22 septembre** : Pascal AUBRY, Jean-Louis BOURGOIN, Laetitia CATHERINOT, Isabelle HAMELIN, Philippe LEFEBVRE, Dominique RUHLMANN, Henri TRELOHAN.

**Excusés** : Lionel CHENEAU, Paul-Pascal LERAT, Céline MARCHADOUR.

### Ordre du jour

<b>1. Informations</b> .....	<b>2</b>
Dossiers de subventions.....	2
Mise en place des pôles Élite et Avenir .....	2
Bretagne jeunes 2019.....	2
Feuilles de partie .....	2
Clé de répartition Ligue / Comités Départementaux .....	3
<b>2. Adoption des règlements 2019</b> .....	<b>3</b>
<b>3. Calendrier 2019</b> .....	<b>3</b>
<b>4. Aides aux clubs</b> .....	<b>4</b>
Principe général d'aide aux clubs .....	4
Aide aux organisateurs des compétitions Ligue et Fédérales inter-Ligues .....	4
Demande d'aide pour la Nationale 1 féminines 2018 .....	5
<b>5. Préparation de la réunion de rentrée</b> .....	<b>5</b>
<b>6. Points divers</b> .....	<b>5</b>
Rajout des Présidents des Comités Départementaux à la liste de diffusion du Comité Directeur ..	5
Pétition #LeSportCompte.....	5

La réunion du 20 septembre s'est tenue en visio-conférence de 20h30 à 21h40.

La réunion du 22 septembre s'est tenue en présentiel à Saint-Barnabé de 10h30 à 12h avant la réunion de rentrée de la Ligue.

# 1. Informations

## Dossiers de subventions

Un retour négatif a été enregistré de la part du CNDS pour la demande 2018 (actions non prioritaires au regard des orientations du Ministère).

Le dossier de contractualisation avec la Région est en cours d'étude.

## Mise en place des pôles Élite et Avenir

La sélection des jeunes pour les pôles Élite et Avenir sera réalisée par les responsables des jeunes des Comités Départementaux.

## Bretagne jeunes 2019

Le lycée agricole de Pommerit-Jaudy a donné son accord de principe pour l'accueil de la compétition du jeudi 21 au dimanche 24 février, une rencontre sur place est prévue prochainement.

Dominique RUHLMANN, Responsables des Jeunes en Ille-et-Vilaine, soulève le problème du nombre de coups faisant perdre la partie en cadence rapide pour les petites catégories.

Contexte : l'exception propre à la FFE qui fait perdre la partie au troisième coup illégal pour les catégories Ppo, Pou et Pup en cadence rapide s'applique pour les championnats départementaux. A une demande de non application de l'exception FFE, la réponse a été reçue que cela est possible si la dérogation était demandée par la Ligue et que les règlements soient sur ce point uniformisés sur les quatre départements Bretons.

Décision : après concertation des Responsables des Jeunes des Comités Départementaux, il est décidé :

- De conserver l'exception FFE pour les Petits Poussins (perte de la partie au 3<sup>e</sup> coup illégal) ;
- De ne pas conserver l'exception FFE pour les catégories Poussins et Pupilles ;

Pascal AUBRY fait la demande de dérogation auprès de la FFE.

## Feuilles de partie

La recherche de partenaires financiers pour l'impression des feuilles de parties n'a hélas pas abouti, et les feuilles ont donc été imprimées entièrement sur fonds propres.

50000 feuilles de parties personnalisées aux couleurs de la Ligue ont été imprimées, et sont vendues aux Comités Départementaux à prix coûtant (0,04€ pièce, soit 20€ le paquet de 500 feuilles).

Une gestion du stock a été ajoutée à la comptabilité pour garder un suivi sur le stock.

BLANCS		NOIRS	
NOM .....	NOM .....		
ELO .....	ELO .....		
CLUB .....	CLUB .....		
BLANCS	NOIRS	BLANCS	NOIRS
1		41	
2		42	
3		43	
4		44	
5		45	
6			
34		74	
35		75	
36		76	
37		77	
38		78	
39		79	
40		80	

<http://echecs-bretagne.fr>

## Clé de répartition Ligue / Comités Départementaux

Rappel : la clé de répartition de reversement des licences a été modifiée lors de l'Assemblée Générale du 10 mars 2018 ; précédemment à 60% Ligue et 40% Comités Départementaux, elle a été portée à 50% / 50%.

Conformément aux statuts Pascal AUBRY informe qu'il demandera aux Comités Départementaux leurs budget réalisés et l'état de leur trésorerie pour évaluer l'effet de cette mesure.

## 2. Adoption des règlements 2019

Tous les projets de règlements peuvent être téléchargés sur le site web de la Ligue :

- <http://echecs-bretagne.fr/node/1617>

Les principales modifications apportées sont les suivantes.

- Le championnat interclubs jeunes : aucune modification.
- Le championnat de Bretagne jeunes : mise à jour des effectifs au 31 août 2018 servant au calcul des places qualificatives.
- Le championnat scolaire : suppression de l'exception FFE (perte de la partie au 2<sup>e</sup> coup illégal).
- Le championnat interclubs toutes catégories : ajout des articles 3.7.f) et 3.7.g) pour refléter le passage à 6 joueurs.
- Le championnat de Bretagne : aucun projet de règlement pour le moment, une réunion de la Direction Technique est nécessaire pour modifier la formule du championnat de Bretagne (propositions de Raphaël LEMASLE).

Décision : les règlements proposés sont approuvés à l'unanimité (10 voix pour).

## 3. Calendrier 2019

Une incompatibilité entre les calendriers de la Ligue et celui du CDJE56 pour les interclubs jeunes a été relevée :

Date	Ligue	CDJE22	CDJE29	CDJE35	CDJE56
14 oct 2018	Dép				Dép R1
4 nov 2018	Dép	Dep		Dép	Dép R2 et R3
10-11 nov 2018	Indiv	Indiv			
24-25 nov 2018					Indiv
	Dép	Dep	Dep	Dép	Indiv
9 déc 2018	Dép	Dep	Dep	Dép	Dép R4 et R5
5-6 jan 2019			Indiv	Indiv	
20 jan 2019	Nat 3	Nat3	Nat3	Nat 3	Dép R6 et R7
3 fév 2019	Nat 3	Nat3	Nat3	Nat 3	Nat 3
10 mar 2019	Nat 3	Nat3	Nat3	Nat 3	Nat 3
12 mai 2019					Nat 3

Demande au CDJE56 : déplacement de la journée prévue le 20 janvier 2019 le 10 novembre 2018, le 11 novembre 2018 ou le 6 janvier 2019.

Réponse : Célia MALRY cherche une autre date avec Henri TRELOHAN.

## 4. Aides aux clubs

### Principe général d'aide aux clubs

#### Contexte :

On observe une baisse significative de la participation des responsables des clubs aux évènements de la Ligue, réunions de rentrée et Assemblées Générales (59% des clubs absents et défaut de quorum pour la modification des statuts le 12 février 2017, 61% des clubs absents le 10 mars 2018).

Cette faible participation des clubs dans la vie de la Ligue peut être vue positivement comme une conséquence du fait que la communication de la Ligue vers les licenciés et les clubs s'est nettement améliorée depuis le début de ce mandat, et que les clubs n'éprouvent pas le besoin de se déplacer puisque ce n'est plus nécessaire pour être informé des décisions prises.

Néanmoins, Pascal AUBRY rappelle que la Ligue ne vit que par ses clubs et que les rencontres entre les responsables des clubs sont des moments d'échange qui permettent à la Ligue d'évoluer et aux responsables des clubs d'influer sur sa stratégie et ses orientations.

Par ailleurs, l'absence de participation à la vie de la Ligue est d'autant plus mal vécue lorsque ces mêmes clubs sont en demande permanente vis-à-vis de la Ligue, y compris financière.

Proposition au Comité Directeur : Pascal AUBRY propose que la Ligue n'étudie que les demandes d'aide émanant des clubs présents ou représentés à l'Assemblée Générale de la Ligue. Il demande l'avis du Comité Directeur pour soumettre cette règle à l'approbation des clubs lors de la prochaine Assemblée Générale.

Décision : approbation à l'unanimité (10 voix pour).

### Aide aux organisateurs des compétitions Ligue et Fédérales inter-Ligues

Lors de la réunion du 12 décembre 2016, le Comité Directeur de la Ligue avait acté le principe de l'aide financière à l'organisation des compétitions de la Ligue et des phases inter-ligues des compétitions fédérales, mais le barème n'a jamais été établi.

#### Proposition (Damien PERNOT) :

- Aide financière à l'organisation de 5€ maximum par participant et par jour, sur présentation d'un budget prévisionnel avant l'évènement ;
- Plafond de 500€, avec étude des demandes exceptionnelles pour des évènements plus importants ;
- Fourniture par la Ligue des feuilles de partie.

Décision : approbation à l'unanimité (10 voix pour).

Les demandes d'aide sont à adresser au Président de la Ligue par courrier électronique.

## **Demande d'aide pour la Nationale 1 féminines 2018**

Contexte : une demande d'aide financière avait été formulée le 2 mai 2018 par Loïc LE GAL au nom de l'Echiquier Laïque de Sainte-Anne d'Auray pour l'organisation du rassemblement de Nationale 1 féminine à Sainte-Anne d'Auray les 5 et 6 mai 2018.

Proposition (Damien PERNOT) : après étude du budget réalisé transmis par Loïc LE GAL après la compétition, il est proposé d'appliquer la politique générale définie (aide financière de 320€).

Décision : approbation à l'unanimité (10 voix pour).

Loïc LE GAL est invité à contacter Damien PERNOT pour les modalités de versement.

## **5. Préparation de la réunion de rentrée**

- Retour sur les réunions de Nîmes (Laetitia)
- Point sur le budget (Damien)
- Modification des règlements (Pascal)
- Présentation des actions à venir
- Feuilles de parties

## **6. Points divers**

### **Rajout des Présidents des Comités Départementaux à la liste de diffusion du Comité Directeur**

Contexte : les présidents des Comités Départementaux qui ne sont pas membres du Comité Directeur sont depuis le début du mandat associés aux réunions du Comité Directeur, mais ratent quelques informations car ils ne font pas partie de la liste de diffusion du Comité Directeur (par oubli).

Proposition (Pascal AUBRY) : ajout de Célia MALRY et Jacques CADIOU à la liste de diffusion.

Décision : accord à la majorité (9 voix pour, 1 abstention)

### **Pétition #LeSportCompte**

Contexte : une pétition initiée par le CNOSF intitulée #LeSportCompte circule depuis le 21 septembre pour protester contre la baisse des subventions Sport.

Demande : Pascal AUBRY demande l'accord du Comité Directeur pour signer cette pétition au nom de la Ligue.

Décision : accord à l'unanimité (7 voix pour).

La pétition est accessible en ligne à cette adresse :

<http://lesportcompte.franceolympique.com/cnosf/lesportcompte/>